

CONFERENCE INTERNATIONALE CREA
(Sénégal Décembre 2005)

L'augmentation des budgets suffit-elle à la qualité des systèmes éducatifs ?
Cas du Gabon.

(French Version)

RESUME

La présente étude est une contribution aux moyens d'atteindre l'objectif d'éducation de qualité pour tous. A cet effet, elle concourt de prime abord à la mise en évidence des dysfonctionnements du système éducatif gabonais pour justifier une hausse du budget de l'éducation. Recourant à un modèle d'analyse économétrique, elle contribue par la suite à l'identification des principaux déterminants de l'évolution de ces dépenses publiques.

Mais la hausse de ces dernières ne suffit pas à améliorer la qualité du système éducatif. Aussi l'étude plaide-t-elle subséquentement en faveur d'un système préventif d'éducation. Dans sa conclusion, elle insiste sur la nécessité pour l'Etat de lutter contre la corruption et de tenir ses engagements, seule garantie à la réussite des réformes que suppose l'éducation de qualité pour tous.

Mots clés : Gabon - éducation – qualité – dépenses publiques – prévention.

SUMMARY: Is a rise of public expenditures enough to improve the quality of educational systems? The Gabonese evidence.

The present survey is a contribution to the means to reach the objective education of quality for all. So it contributes at first to set out the dysfunctions of the Gabonese education system to justify the rise of the budget for the education. Using an econometric model of analysis, it thereafter contributes to the identification of the main determinants of the evolution of these public expenditures.

But a rise of these expenditures is not enough to improve the quality of the educational system. So the study pleads subsequently for the stake of a preventive system of education. It concludes while putting the accent on the necessity of the State to fight against the corruption and to hold its liability, the one guarantee to the success of the reforms that a quality system of education for all supposes.

Key-words: Gabon – education – quality – public expenditures – prevention.

Français

PLAN SOMMAIRE

English

I-INTRODUCTION : De la qualité de l'éducation
II-Situation du système éducatif gabonais
III-La Problématique
IV-Revue de la littérature: une mise en perspective
V-Méthode et résultats d'analyse
VI- Pour un système préventif d'éducation
VII-Conclusion
VIII-Reférences Bibliographiques

I-INTRODUCTION : About the quality of the education.
II-Situation of the Gabonese education system.
III The Problematic.
IV-Review of the literature: a setting in perspective.
V-Method and results of the analysis.
VI - For a preventive system of education.
VII-Conclusion.
VIII - Bibliographic References

Oyaya Jean Rémy

*Ancien Directeur Général, Ministère de l'éducation nationale

Vice Doyen FDSE - Enseignant / Chercheur

Université Omar Bongo Odimba de Libreville

BP 7817 Libreville – Gabon

Cel : (241) 07 59 84 47.

E-mail : ojeanremy@yahoo.fr

=====

L'augmentation des budgets suffit-elle à la qualité des systèmes éducatifs ?

Cas du Gabon

=====

INTRODUCTION

I - Introduction : De la qualité de l'éducation

«Bien que nous méritions tous le droit de recevoir une éducation de qualité, nous sommes tous conscients de vivre dans un monde d'inégalités – un monde où d'énormes disparités font que les chances d'avoir accès à une éducation de qualité deviennent un rêve pratiquement inaccessible pour beaucoup»¹.

En effet, la qualité est devenue un des éléments fondamentaux de la compétition économique. S'il est facile de définir la qualité d'un produit, il est délicat d'en donner une définition précise à propos du système éducatif² et plus généralement d'un service public. Deux principes caractérisent la plupart des tentatives de définition d'une éducation de qualité (EPT, l'exigence de qualité, 2005)³: le premier identifie le développement cognitif des apprenants comme l'objectif explicite majeur de tous les systèmes éducatifs. En conséquence, leur réussite à cet égard est un indicateur de leur qualité. Le second met l'accent sur le rôle de l'éducation dans la promotion des valeurs et des attitudes liées à une bonne citoyenneté et dans la mise en place de conditions propices au développement créatif et affectif. Les principes étant énoncés, on admet que la qualité d'un produit se définit par son aptitude à rendre les services attendus par son (ou ses) utilisateur (s)⁴. On dit aussi *« qu'une éducation est de qualité si les facteurs caractéristiques de l'organisation de l'école sont favorables (maîtres qualifiés, classes de petite taille, matériel pédagogique à usage des élèves et des maîtres disponibles en quantité et en qualité »*⁵.

La mise en place d'un système d'éducation de qualité est une tâche complexe. C'est un défi difficile à relever en raison des multiples enjeux⁶ impliqués. Notons d'ores et déjà qu'une des difficultés primordiales vient de ce que les principaux acteurs⁷ et notamment les Etats, ne sont pas toujours capables de réaliser un certain nombre de changements qu'implique cet objectif et de traduire en actes leurs engagements. Ces derniers adoptés en l'occurrence lors de la table ronde sur la qualité de l'éducation sont au nombre de 6. Ils consistent par exemple à :

¹ UNESCO , Communiqué *Table ronde sur la qualité de l'éducation*, Paris UNESCO 3 et 4 octobre 2003. Document C/INF.21..

² Le système éducatif : « C'est l'ensemble des services publics se rapportant à l'enseignement (organisation, direction, gestion) et ayant pour but de former l'esprit et de développer les facultés intellectuelles des élèves ». Don Bosco d'après commentaires de Kapplikunnel De Mathew. - « *Qualité totale et système préventif* » - in *Orientamenti Pedagogici*, Luglio. Agosto 2001,N°4.

³ Cf *Rapport mondial de suivi de l'EPT, 2005*. Ed UNESCO, p16.

⁴ Hauwel Claude- *Gérer les services administratifs et améliorer leur efficacité*. Entreprise Moderne d'édition. Paris, 1988,p.146.

⁵ Jarousse JP, Mingat A - « *Pour une politique de la qualité de l'école primaire en Afrique* » in *Revue d'économie du développement*, 3/1993, p29.

⁶ Compétence citoyenneté égalité des chances...

⁷ Ou principaux acteurs. En dehors des Etats, ils relèvent des secteurs tels que l'Education Nationale, l'Agriculture, la CCI, les Associations de parents, d'étudiants, d'employeurs et les Syndicats.

- Concevoir des systèmes éducatifs susceptibles de mettre en adéquation les aspirations locales, nationales et globales dans « le contexte de l'Humanité » (point 1).
- Favoriser la participation de « tous » les acteurs (point 2).
- Faire de la qualité de l'éducation « une priorité des priorités » dans tous les pays (point 4).
- Assurer « l'autonomie » des systèmes éducatifs (point 5).
- Amener les Etats à « tenir leurs engagements » (point 6).

La tâche à accomplir est énorme et ardue également pour des raisons politiques, historiques, culturelles et financières. En effet les orientations politiques tout comme la culture et l'histoire de la plupart des systèmes éducatifs africains découlent de leur histoire coloniale⁸. Cette dernière est porteuse de jeux d'intérêts et de relations d'influence pas nécessairement favorables à l'émergence d'une éducation de qualité. En outre, malgré les sommes importantes que certains de ces pays accordent à leurs systèmes éducatifs, les problèmes d'équité, d'inégalité et autres disparités y subsistent. Le Gabon à ce propos est une bonne illustration de ces réalités scolaires de pays en développement.

II - Situation du système éducatif au Gabon

II.1) D'importants investissements aux résultats peu satisfaisants

Comme noté dans l'étude que nous en avons faite (Analyse des dépenses publiques d'éducation et de santé, 1999)⁹, il faut reconnaître que depuis l'accession du pays à l'indépendance politique (1960), le niveau d'éducation de la population gabonaise s'est beaucoup amélioré. Un bref commentaire du tableau 1 suivant permet d'apprécier les progrès réalisés.

Tableau 1. Les efforts du Gabon dans le secteur de l'éducation	Gabon	Afrique Subsa harienne	Pays indu strial isés
Taux d'alphabétisation des adultes (1970)	33%	27%	
Taux d'alphabétisation des adultes (1990)	61%	51%	
Dont hommes	74%	62%	
Dont femmes	49%	40%	
Moyenne d'années d'études (1990)	2.6	1.6	10.0
Dont hommes	3.9	2.2	10.3
Dont femmes	1.3	1.0	9.6
Nombre d'élèves par maître dans le primaire (1988)	46%	41	
Redoublants primaire en % des inscrits (1988)	31%	22%	
Elèves achevant leurs études primaires (1988)	44%	63%	
Elèves passant au niveau secondaire	37%	41%	
Redoublants secondaires en % des inscrits	25%	20%	
Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (1988-89)	4%	2%	37%
Scolarisation technique en % de la scolarisation secondaire totale (1987-88)	20.6%	7.5%	
Scolarisation technique en % de la scolarisation supérieure totale (1987-88)	22%	29%	39%
% d'étudiants à l'étranger/inscrits dans le pays (1987-88)	26.2%	14.2%	
Taux de diplômés de l'enseignement supérieur (1986-88)	0.8%	0.3%	9.4%
Diplômés en sciences sociales/total des diplômés (1986-88)	23%	23%	36%
Dépenses publiques d'enseignement en % du PNB (1960)	2.1%	2.4%	
Scolarisation technique en % de la scolarisation secondaire totale (1989)	5.6%	4.1%	

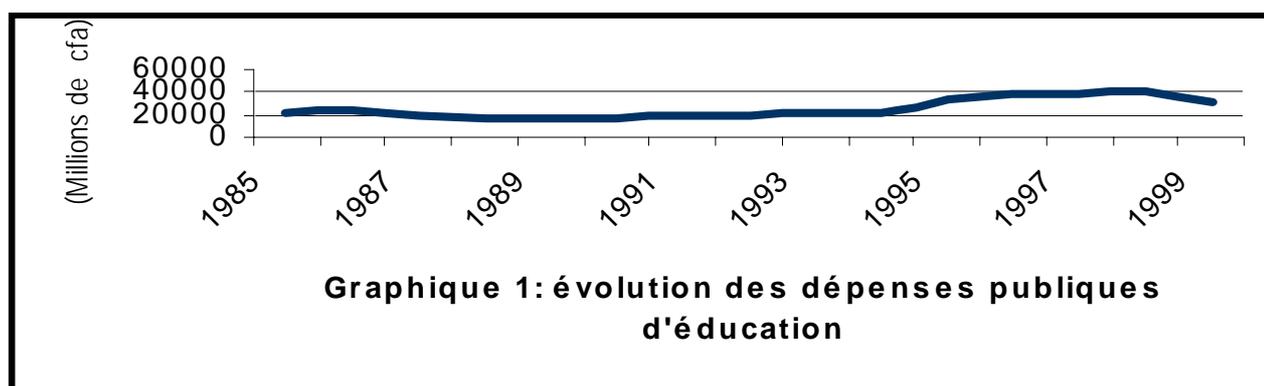
⁸ Cf en bibliographie, principaux textes du système éducatif gabonais.

⁹ Cf- Université Omar Bongo O. *Revue de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines*, vol 4-5, N°4-5, juin 1989 & 1999, pp 145-166.

Récepteurs radio pour 1000 hab. (1988-89)	138	143	1008
Récepteurs TV pour 1000 hab. (1988-89)	36	22	493
Circulation de quotidiens pour 1000 hab.(1988-89)	14	13	337

Source: Rapport annuel sur le développement humain, PNUD, 1992¹⁰

On y remarque par exemple que de 1970 à 1990, passant de 33% à 61%, le taux d'alphabétisation des adultes a quasiment doublé. Il est supérieur à la moyenne d'Afrique subsaharienne, tout comme le sont le nombre d'élèves par maître dans le primaire, celui de redoublants du primaire et par exemple aussi, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (1988-1989): 4% pour le Gabon contre 2% pour l'Afrique subsaharienne. La fréquentation des filles – socle de tout développement permettant l'éradication de la pauvreté – est largement assurée. Son taux net est de 93,4% contre 96,3% pour les garçons. Quant aux dépenses publiques de 1960 à 1989, elles sont passées de 2,1% à 5,6% et sont sensiblement au-dessus de la moyenne des autres pays d'Afrique subsaharienne (respectivement 2,4% et 4,1%) durant la période indiquée. Les autorités y ont pu organiser à tour de bras de nombreux états généraux de l'éducation nationale. Ces derniers ont sans doute contribué à améliorer le système éducatif. Les quelques progrès constatés sont dus aux grands efforts de financement de l'éducation surtout avant 1998 (Cf. graphique 1).



En 1986, le Gabon applique son premier plan d'ajustement structurel. Depuis lors, les dépenses publiques d'éducation par tête ont relativement évolué à la baisse pour connaître une hausse notamment à partir de 1995. Elles représentaient 10.82% du total du budget en 1988, 9.79% en 1989, 1.06% en 1991 et 6.87% en 1998.

Tenant compte de l'impact simultané des variables exogènes du modèle, on note les faits suivants : Il y a une absence de tendance affirmée de l'évolution des dépenses publiques d'éducation. Ceci est confirmé par le test de rang de Spearman ($rg = 0.11748$; le taux de Student calculé 0.56149). On y dénote aussi trois périodes caractéristiques : la période d'avant 1986, celle allant de 1986 à 1994 et enfin, celle après 1994.

A partir de 1987, débute un mouvement de baisse qui se poursuit jusqu'à atteindre un creux en 1990. Ensuite, on observe un timide mouvement ascendant de ces dépenses de 1991 à 1994 (année de la dévaluation du franc cfa). C'est notamment à partir de 1995 qu'on observe un mouvement de régulières hausses

¹⁰ Cité in *Le Gabon*. Edicef, Edig, 1993, p 114.

qui se poursuit jusqu'en 1999. Ces quelques remarques illustrent par ailleurs l'idée selon laquelle l'Etat gabonais alloue beaucoup plus de ressources par élève que la plupart des pays africains (337\$ EU par élève du primaire et du secondaire en 1994 par exemple).

Mais comme aime à le dire le professeur René Gendarme: *les statistiques sont comme les bikinis, elles montrent de belles formes mais cachent l'essentiel.*

En effet au cours des récentes années, ce sont plutôt des signes d'inefficacité et de disparités de toutes sortes qui caractérisent le système éducatif gabonais. Illustrons ces propos en mettant à contribution certains des enseignements tirés de l'étude que nous en avons faite (Cf. Oyaya, 1999).

1°) Ayant opté pour la conception rawlienne(1971) de l'équité¹¹, l'analyse met en évidence l'existence des diverses formes d'équité et de disparités du système; telles celles résumées dans le tableau2 suivant.

Tableau 2. Effectifs scolaires par région et par type d'établissement

Régions	Effectifs			Etablissements		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
Estuaire	46.6%	32.6%	42.6%	16.4%	17.0%*	16.9%
Haut Ogoué	12.6%	10.9%	12.1%	16.9%	4.5%	12.4%
MoyenOgoué	3.6%	5.1%	4%	5%	5.1%	5.2%
Ngounié	6.7%	10.9%	7.9%	12.4%	16.1%	13.9%
Nyanga	3.9%	4.3%	4%	6.9%	6.6%	7.4%
Ogoué Ivindo	4.7%	5%	4.87%	10.6%	7.7%	9.4%
Ogoué Lolo	4.3%	5.6%	4.6%	9.3%	6.8%	8.3%
Ogoué Maritime	9.9%	10.3%	10%	5.6%	7.5%	6.4%
Woleu Ntem	7.4%	14.7%	9.5%	15.1%	27.7% ^m	20.1%
Total	71.4%	28.5%	100%	60.2%	39.7%	100%

Source: Construction personnelle à partir des données du ministère de l'éducation nationale.

Un coup d'œil sur ce tableau permet de dire que ce sont généralement les régions pôles de croissance qui contiennent l'essentiel des structures scolaires: la région abritant la capital du Gabon, l'Estuaire (16%), celle à forte activités minières qu'est le Haut Ogoué (12,41%) et celle à forte potentialité agricole qu'est le Woleu Ntem (11,8%). Les autres régions ne disposent en moyenne de 5% (cas du Moyen Ogoué) à 6% des établissements scolaires, pour la région à grande activité pétrolière (Ogoué Maritime). Les effectifs scolaires sont de même inégalement répartis: 42% sont dans l'Estuaire puis les chiffres chutent à 12% dans le Haut Ogoué, 9% et 10% respectivement dans le Woleu Ntem et l'Ogoué Maritime pour ne représenter que 4% dans la région de la Nyanga et de l'Ogoué Maritime. Derrière ces disparités dont on sait dépendre aussi de la démographie, de l'économie et de l'histoire, se profile une géographie de l'analphabétisme (Banque mondiale, 1997) qui amène à distinguer trois types de régions: i) ceux à taux d'analphabétisme bas – l'Estuaire(17%-18%) et l'Ogoué Maritime (19%-21%); ii) ceux à taux d'analphabétisme moyen – le Haut Ogoué, le Woleu Ntem, l'Ogoué Ivindo et l'Ogoué Lolo où les taux d'analphabétisme varient entre 33% 38% et enfin; iii) le troisième type concerne les régions à taux d'analphabétisme élevés

¹¹ Selon cette conception, une société juste est celle qui repose sur l'égalité des droits civiques et le respect des libertés individuelles.

que sont la Ngounié, la Nyanga et l'Ogoué Lolo. Les taux approchent les 50% et plus d'un tiers de leurs populations n'ont jamais été à l'école.

Le clivage ville/campagne constitue une autre illustration des disparités constatées. En effet, si dans les zones urbaines du pays les écoles sont à quelques exceptions près construites en dur, les conditions d'apprentissage demeurent dans les zones pauvres encore difficiles. La proportion d'écoles à cycle incomplet y est d'autant plus élevée que l'analphabétisme y est grand. Par ailleurs, au problème de sous équipement des régions, s'ajoute celui de l'insuffisance des salles de classe; et faisant échos à un rapport du BIT et de l'Unesco annonçant une pénurie imminente d'enseignants à l'échelle mondiale¹², le Gabon manque d'enseignant surtout dans le domaine des sciences et techniques.

Un autre aspect des différences significatives entre villes et campagnes réside dans le fait qu'en milieu rural notamment, la précarité des infrastructures et le manque de mobilier rendent l'apprentissage financièrement difficile; à quoi s'ajoutent l'absentéisme et les effets de l'enseignement multigrade sur la qualité de l'enseignement.

2°) A propos de l'impact des dépenses publiques sur le bien être des populations, les problèmes d'efficacité sont perceptibles d'un double point de vue externe et interne.

i) Sur le plan interne. En 1995/1996, bien que le taux de scolarisation primaire soit de 142%, le taux net de scolarisation n'a été que de 86%. Ceci indique que la scolarisation pour tous n'est pas acquise. Le taux brut de scolarisation dans le premier cycle du secondaire est de 53%, le taux net n'étant que de 15%. Pour les deux sexes. Dans le second cycle, les taux bruts sont au total de 16% et les taux nets de 5% pour les filles et de 4% pour les garçons. Les écarts entre ces deux taux sont autant d'indicateurs de l'inefficacité du système scolaire secondaire. A ce propos, notons aussi que le taux de redoublement dans le secondaire est par exemple pour les années 1994/1989 de 30% pour les garçons du premier cycle contre 47% pour les filles. Les abandons et les exclusions sont très élevés dans le primaire et davantage dans le secondaire. En 1994/1995, le taux national d'abandon a été de 19%.

ii) Sur le plan externe, évoquons à titre illustratif de l'inefficacité du système éducatif gabonais: **1)** Le faible rendement du système: si près de 70% de la population de 15 ans et plus se considère complètement alphabétisé, plus du quart est analphabète. « ...et 2% savent seulement lire» (Banque mondiale, 1997). Le taux d'alphabétisation serait plus élevé si tous ceux qui ont fréquenté l'école avaient durablement été alphabétisés. **2)** La faiblesse de la demande scolaire, car le taux d'enfants non scolarisé est supérieur à 10% en dépit du principe de l'obligation scolaire dès l'âge de 6 ans et enfin; **3)** L'inadéquation de l'enseignement aux besoins locaux qui se traduit par la mauvaise organisation du système éducatif et du contenu des programmes; la faible prise en compte des besoins en formation du secteur agricole ou du secteur informel. Autre signe de l'inefficacité du système: l'enseignement technique et professionnel produit des

¹² Cf. « Un profil statistique de la profession enseignante » BIT/Unesco, 4 octobre 2002

résultats qui ne répondent pas aux besoins de l'économie et plus généralement de développement du pays.

II.2) De nombreux programmes d'appui aux objectifs variés

Pour faire aux disfonctionnements et autres problèmes d'équité et de disparité précédemment évoqués, le Gabon a pris un certaines initiatives et bénéficie d'un certain nombre de programmes d'appui au système éducatif. On dénote quatre grands projets en cours d'exécution, mais faute d'existence d'une politique clairement définie et de continuité en la matière, leurs objectifs manquent de cohérence tout comme la façon dont ils sont exécutés. Ce sont: **i)** le programme d'aide de la Banque Islamique de Développement (BID) qui vise la construction d'un grand lycée avec internat dans la région du Haut Ogoué; **ii)** le projet MLA de l'UNESCO avec pour objectif l'évaluation des acquis et des conditions d'apprentissage. Les deux autres projets qui en l'occurrence méritent un peu plus de commentaires en raison de leur ampleur sont **iii)** le projet éducation de base de l'UE (Cf FED,8ACP GA/7008/000)¹³ et **iiii)** celui dénommé éducation Gabon/BAD III¹⁴.

- Le projet **éducation de base** est un projet d'appui institutionnel au ministère de l'éducation nationale – au niveau central et provincial – devant aider à établir les fondations d'une véritable politique sectorielle de l'éducation de base à long terme (15 à 20 ans). Ce projet a trois volets principaux: **1)** Le soutien à la planification et la programmation permettant de disposer d'une vue globale du système éducatif et de développer par la suite « une véritable politique de l'éducation fondée sur un système d'information statistique, un programme national d'évaluation du système éducatif et des apprentissages et une gestion informatisée (monitoring, évaluation, budget et finance) ». **2)** L'appui à la formation initiale et continue des enseignants et des personnels d'encadrements et enfin; **3)** le troisième volet du projet est un appui aux constructions scolaires. Mais si ses objectifs globaux sont « l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales et urbaines, par l'élévation de leur niveau d'éducation... » l'objectif spécifique du projet est « ...d'élever le niveau moyen d'éducation des élèves de l'enseignement primaire par l'élaboration d'une stratégie et d'une politique de développement et de renforcement de l'éducation, fondées sur des données objectives et fiables »¹⁵.

-Et enfin, le quatrième des projets en cours se dénomme **éducation Gabon/BAD**. C'est un projet de réforme de l'enseignement technique et professionnel financé par la Banque Africaine de développement (BAD)¹⁶. Il a été initié par l'Etat gabonais dès 1987 pour faire face au chômage croissant observé dès 1987. Parallèlement au problème du manque de qualification professionnelle des chômeurs¹⁷, ce projet visait en outre à établir l'équilibre entre le système éducatif et les besoins de l'économie nationale. Ce n'est que dans sa troisième phase d'exécution que ce projet a finalement pour objectif principal dès 2003

¹³ Cf. Platteau Ch.- *Etude de faisabilité pour le projet FED Soutien à l'éducation de base* 2000,20p. ; et aussi : *Projet Fed & ACP GA 012. Devis programme 1*. 2002, 14 p.

¹⁴ Les principales composantes sont résumées en page annexe.

¹⁵ Cf. Soutien à l'éducation de base. Annexe Convention de financement N°6432/GA.

¹⁶ Cf. Marchés Tropicaux- *BAD / FAD: prêt de \$26,56 millions pour un projet d'éducation*, 19 Décembre. 1997.

¹⁷ On remarquait que 75% des chômeurs manquaient de qualification professionnelle.

« L'amélioration de la qualité de l'éducation »¹⁸. Les objectifs spécifiques visés sont alors: **1)** la réhabilitation et l'extension d'établissements existants, **2)** la construction d'un lycée professionnel industriel dans la province de l'Estuaire, **3)** l'acquisition d'équipement pédagogique, du mobilier et des manuels scolaires, **4)** la formation des cadres du Ministère de l'Éducation Nationale, du personnel d'encadrement des établissements scolaires et des enseignants, **5)** l'appui technique à l'exécution du projet.

Il est peut être trop tôt pour juger de l'efficacité de ces projets. On remarque que les objectifs se chevauchent par manque de coordination. Aussi malgré leurs ambitions, ils ont peu de chance d'atteindre les objectifs visés notamment en raison du manque de suivi et des difficultés de gestion de ces projets. Notre propre expérience en qualité de Directeur Général au ministère de l'éducation nationale nous a permis de constater que la plupart des personnes locales dirigeant ces projets, n'ont pas les qualifications requises pour les mener à bien: elles sont à la tête de ces projets davantage pour des raisons politiques qu'en vertu de leur compétences en la matière.

Au-delà de ces particularités gabonaises, il faut également tenir compte de ces autres facteurs de blocage à la qualité de tout système éducatif décrits par Joel E.Cohen et David E. Bloom (Finance & Développement, 2005)¹⁹ que sont: **a)** l'action du politique qui s'inscrit dans le court terme alors que l'investissement tout comme ses résultats dans l'éducation relèvent du long terme. **b)** Les données culturelles qui selon les ethnies, les régions voire les pays ne sont pas systématiquement propices à l'ouverture d'esprit que suppose l'éducation. **c)** Les pesanteurs historiques découlant de la colonisation et enfin, **d)** les contextes économiques et financiers qui font que lors des crises dans le pays, des groupes de lobbies et leurs intérêts particuliers, les secteurs d'activités louables telles que la construction des routes et la santé peuvent, en cas de ressources limitées faire orienter les dépenses publiques au détriment de l'éducation. A ce propos, le Gabon offre une fois de plus un bon champ d'étude.

II.3) Un contexte de crise économique et financière

Les autorités gabonaises étudient un plan de refondation du système éducatif national. Cette refondation est d'ampleur au-delà de la refondation de l'appareil étatique, elle touche tous les ordres d'enseignement. Dans le domaine éducatif, elle a un coût global qui se traduit par des investissements immobiliers et par des accroissements de la masse salariale des corps d'enseignants résumés dans les tableaux 3 et 4 qui suivent.

Ce plan de refondation est étalé sur une quinzaine années. Les investissements (constructions...) sont à répartir sur cette période. En revanche, le coût budgétaire en termes de masse salariale est lui donné pour une année (année d'achèvement du Projet), dans l'hypothèse où l'ensemble du plan aurait été mené à bonne fin. Les crédits (de fonctionnement et d'investissement) de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle devraient être augmentées en conséquence.

¹⁸ Cf. Cellule de gestion du projet : *Conférence budgétaire Education Gabon/BAD*. 2002, 13 p. ; *Fiche de projet éducation 3*. 2002, 4p. et *Restructuration du projet éducation 3*, 2003 Janvier 2003. 13 p. Doc internes au Ministère de l'éducation nationale.

¹⁹ Cf. « Cultiver les esprits » in Finance & Développement. Publication du FMI, Juin 2005. Vol 42 N 2, pp8-14.

Ainsi, les évaluations budgétaires fournies ci-dessous, qui correspondent à la traduction financière du plan de restructuration de l'ensemble du système scolaire, sont des estimations. Il y a un besoin d'environ 176 milliards de francs cfa pour les investissements et de 82 milliards cfa en terme de masse salariale. Ultérieurement des chiffrages précis seront nécessaires, en termes physiques (surfaces à construire ou rénover, personnels à recruter..) puis financiers (programmation budgétaire).

Tableau 3: Répartition des investissements selon les ordres d'enseignement concernés

	Nombre de classes à créer	Nombre d'établissements à créer	Coût d'un établissement	Budget prévisionnel
Préscolaire	1 100	183	90 000 000	16 470 000 000
Primaire	366	37	150 000 000	5 550 000 000
Premier cycle secondaire	2 299	96	480 000 000	46 080 000 000
Second cycle secondaire	410	11	720 000 000	7 920 000 000
Professionnel court	1 715	71	600 000 000	42 600 000 000
Professionnel intermédiaire	1 214	34	900 000 000	30 600 000 000
Supérieur général	239	5	1 250 000 000	6 250 000 000
Supérieur prof. court	360	24	375 000 000	9 000 000 000
Supérieur prof. long	447	15	750 000 000	11 250 000 000
Total	8 150	476		175 720 000 000

Tableau 4 : répartition de la masse salariale selon les ordres d'enseignement concernés

	Nombre d'enseignants total	Nombre d'enseignants à recruter	Salaire annuel moyen	Masse salariale globale	Accroissement de la masse salariale
Préscolaire	1 208	1 100	3 000 000	3 624 000 000	3 300 600 000
Primaire	6 039	366	4 200 000	25 363 800 000	1 538 093 617
Premier cycle secondaire	6 039	3 448	5 400 000	32 610 600 000	18 620 604 000
Second cycle secondaire	1 586	616	7 200 000	11 415 600 000	4 433 088 462
Professionne court	3 758	3 430	5 400 000	20 293 200 000	18 520 380 000
Professionnel intermédiaire	2 818	2 427	7 200 000	20 289 600 000	17 475 264 000
Supérieur général	672	292	9 600 000	6 451 200 000	3 648 000 000
Supérieur prof. court	764	163	9 600 000	7 334 400 000	5 769 600 000
Supérieur prof. long	924	98	9 600 000	8 870 400 000	7 929 600 000
Total	23 808	11 940		136 252 800 000	81 235 230 079

Source: Ministère éducation nationale, 2005.

Mais depuis les crises du bois et du pétrole survenues en 1998, le pays est en difficulté financière et économique. Cette situation s'est traduite par une chute drastique des dépenses d'éducation dont le budget général est passé de l'ordre de 60 à 80 milliards de francs CFA (dans les années 70) alors qu'au niveau des investissements, il n'est que de trois et au mieux à 5 milliards de francs CFA au cours des trois dernières années. Le pays manque de plus en plus de ressources pour faire face à ses ambitions et ce d'autant plus qu'il y a continuellement forte croissance de la population scolaire et des besoins financiers.

III- La problématique et les objectifs de l'étude

Reflet des deux principaux types d'obstacles qui freinent la mise en œuvre de systèmes d'éducation de qualité, deux types de questions demeurent au centre de la présente étude:

i) Comment augmenter les dépenses publiques d'éducation et précisément dit, quels sont les facteurs et autres variables qui en déterminent l'évolution ? La question est importante, car c'est de la maîtrise de ces variables cibles que dépendent les capacités de financement requises. En outre, les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves montrent que les élèves des pays qui investissent davantage dans l'éducation tendent à acquérir de meilleures compétences en matière d'alphabétisme. C'est par exemple dans ces quelques pays industrialisés que cette relation est la plus évidente, à savoir des pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que dans des pays d'Europe occidentale ayant des niveaux de dépenses relativement bas.

ii) Que signifie concrètement une éducation de qualité: Construire de nouveaux bâtiments et augmenter les effectifs d'enseignants? Changer le contenu des programmes ? Rompre avec l'héritage colonial pour s'engager dans des réformes dont on ne maîtrise pas les issues ? Au-delà des contraintes financières, il y a une batterie de questions qui laissent entendre qu'une hausse des dépenses d'éducation ne suffit pas à améliorer la qualité du système éducatif. Celui-ci manque d'une base philosophique dont les contours passent par la définition de ce qu'est une éducation de qualité.

Mutatis mutandis, la suite de l'étude est ainsi organisée: une revue de la littérature permet d'apprécier les axes de recherche en cours et notamment ceux en rapport avec les indicateurs de qualité. Elle débouche ainsi sur la présentation du modèle d'analyse des déterminants de l'évolution des dépenses publiques d'éducation. Par la suite, ce sont les voies d'action visant l'amélioration du système éducatif gabonais qui sont envisagées avant de conclure sur leur portée et limites.

IV - Revue de la littérature: une mise en perspective

Nouveau champ d'affrontement d'idées, l'économie de l'éducation connaît une prolifération d'écrits de différents genres (des monographies, des comparaisons internationales, des expériences nationales, régionales, etc.) s'efforçant de définir ce qu'est une éducation de qualité, d'en clarifier les enjeux et les exigences, d'en identifier les normes, les problèmes de financement, les méthodes et autres critères d'analyse. On peut y distinguer quatre grands groupes de travaux.

a) Dans un premier groupe, on rassemble diverses études relatives aux aspects économiques et financiers de l'éducation de qualité. Altinok N. (2003) s'interroge sur l'efficacité des actions de la Banque mondiale pour l'éducation en Afrique subsaharienne. Lakhal T et Altinok N (2004) s'interrogent sur ce qu'est le meilleur système éducatif d'après la Banque mondiale. A travers deux publications, Rasera Jbernard (2003, 2004) analyse le financement d'une éducation de qualité en Afrique et propose en outre une étude sur les indicateurs d'efficacité et leur utilisation politique. Brun JF, Foirry JP et Orivel F (2003)

dans un ouvrage collectif, livrent leurs conclusions sur une analyse comparative des dépenses publiques d'éducation primaire au regard de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Dans le même ordre d'idée, s'interrogeant sur ce qu'il faut faire pour aider les pauvres, E. Baldacci, B. Clements et al.(2005) montrent que les dépenses d'éducation peuvent améliorer le capital humain dans les pays pauvres et atteindre les OMD à condition que leurs gouvernants rendent compte de leurs actes. Eric A.H. De nombreux autres études portent sur les relations éducation et croissance économiques; telles par exemple celle de Bils et al. (AER, 2000) « Does Schooling cause Growth ? » et celle de Topel & Robert (1999) « Labor Markets and Economic Growth ». Notons aussi celle de Oyaya JR (1999) qui propose une étude de l'impact des dépenses publiques de santé et d'éducation relative au Gabon.

b) Dans le deuxième groupe de travaux, nous classons les écrits traitant explicitement de la qualité du système éducatif.

De prime abord notons l'étude plus récente de Eric A. H.(2005) dont le titre est : « L'importance de la qualité de l'enseignement. » L'auteur y montre que si l'éducation peut stimuler la croissance économique, une simple augmentation des dépenses n'est pas suffisante. Faisons également cas de certaines publications de l'UNESCO telles *L'exigence de qualité* (2004) ouvrage dans lequel il est fait état des apports de la qualité dans le système éducatif; rapport mondial de suivi de l'EPT (2005) qui fait l'état des lieux sur les progrès accomplis et sur les efforts à accomplir pour atteindre l'objectif d'éducation pour tous en l'an 2015. Citons aussi Diallo AK (2003) qui s'interroge sur la qualité et l'efficacité du système éducatif guinéen au niveau de l'enseignement secondaire. Murdoch J et Orivel F (2003) plaident pour une plus grande éducation de qualité en Europe dans leur ouvrage collectif intitulé : *Une approche comparative de l'économie de l'éducation*. Une réflexion similaire est faite dans le cas de l'Afrique francophone par Suchaut B dans l'ouvrage collectif dirigé par Beauchet P et Germain P (2003) intitulé: *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique*. Certains autres auteurs tels Dubet Fet Duru-Bellat M(2004) posent la question de savoir si La qualité du système éducatif passe-t-elle par la constitution d'une école juste ? D'autres démontrent plutôt que l'éducation de qualité c'est l'école privatisée (Michel de Poncins, 2004), démocratisée (DURU-BELLAT M, 2003) ou décentralisée (Mons N, 2004). Selon d'autres auteurs, c'est celle qui lutte contre les ségrégations sexistes (Duru-Bella M, 2004) et qui plus généralement, tient compte des populations défavorisées.

-c) Réfléchir sur l'éducation de qualité, c'est aussi s'intéresser aux études comparatives et à celles traitant des critères et autres méthodes d'analyse. A ce propos, commençons par évoquer l'analyse de Orivel F (2003) soulignant l'intérêt des comparaisons internationales en éducation; le travail collectif de Mason G,Beltramo JP et Paul JJ (2004) portant sur une comparaison internationale des établissements d'électroniques britanniques et français; et par exemple aussi, les apports de Duru BM, Meuret D (2003,2004) concernant la régulation de l'éducation en France et dans les pays anglo-saxons.

d) Quant aux travaux portant sur les méthodes et les critères de qualité du système éducatif, signalons le travail de Chevaillier Th (2003) relatif aux indicateurs stratégiques pour des systèmes d'éducation du supérieur. Ce travail

est publié dans l'ouvrage collectif de Kaiser F et Yonezawa A (2003). Notons aussi les réflexions de Murdoch J (2004) sur la mesure de la qualité de l'enseignement dans les institutions d'éducation du supérieur; celles d'ordre méthodologiques de Monseur Ch et Demeuse M (2004) à propos des enquêtes internationales dans le domaine de l'éducation. Mentionnons pour finir cette mise en perspective de la littérature, le rapport européen sur la qualité de l'éducation et de la culture (Mai 2000) définissant seize indicateurs de qualité des systèmes éducatifs européens. Parmi ceux-ci, figure notamment la dépense d'éducation par tête d'habitant qui est un des indicateurs retenu dans notre modèle d'analyse.

V - L'application économétrique

Elle consiste en un modèle à trois variables qu'il convient de présenter avant d'en donner les résultats.

V.A) Présentation du modèle et des variables d'analyse

V.A.1/- Le modèle et ses variables

Pour identifier les déterminants de l'évolution des dépenses publiques d'éducation, nous avons eu recours au modèle utilisé par Guillaumont P et al (1986,1994) dans différentes études des dépenses publiques²⁰. Suivant cette méthode, le rapport des dépenses d'éducation à la population est expliqué à partir des trois variables suivantes (Cf encadré 1):

Encadré 1.

$$d = y \cdot \alpha \cdot \beta. \quad [1].$$

Avec:

d : les dépenses d'éducation par tête,

y : le revenu par tête,

α : la structure de la dépense, ie la part des dépenses d'éducation dans les dépenses totales ;

β : le taux de dépenses publiques par rapport au produit.

La relation (1) peut également s'écrire de la façon suivante:

$$\left[\frac{\Delta d}{d_0} \right] = \left[(y_1 \cdot \beta_1 \cdot \alpha_1 - y_0 \cdot \beta_0 \cdot \alpha_0) / (y_0 \cdot \beta_0 \cdot \alpha_0) \right] \quad [2].$$

D'où:

$$\left[\frac{\Delta d}{d_0} \right] = (y_1 \beta_1 \alpha_1 - y_0 \beta_1 \alpha_1) / (y_0 \beta_0 \alpha_0) + (y_0 \beta_1 \alpha_1 - y_0 \beta_0 \alpha_1) / (y_0 \beta_0 \alpha_0) + (y_0 \beta_0 \alpha_1) / (y_0 \beta_0 \alpha_0) \quad [3].$$

(1)

(2)

(3)

En notant γ le taux de dépenses publiques d'éducation par rapport au produit, avec $\gamma = \alpha\beta$, on obtient comme expression finale de la relation (1):

$$\left[\frac{\Delta d}{d_0} \right] = \left(\gamma_1 / \gamma_0 \right) \left[\left(\frac{\Delta y}{y_0} \right) \right] + \left(\alpha_1 / \alpha_0 \right) \left[\left(\frac{\Delta \beta}{\beta_0} \right) \right] + \left[\frac{\Delta \alpha_1}{\alpha_0} \right] \quad [4].$$

(1)

(2)

(3)

L'équation [4] ainsi obtenue permet de relier le taux de variation des dépenses d'éducation par tête:

- au taux de variation du produit par tête [1],
- au taux de variation de la dépense publique (2),
- au taux de variation de la part des dépenses d'éducation dans les dépenses totales (3).

²⁰ Cf. Mesure des conséquences de l'ajustement sur différentes catégories de dépenses publiques. Notes méthodologiques, Septembre, CERDI, Etudes et doc ; E86-32. Lire aussi ajustement et développement. L'expérience des pays ACP. Economica, Paris. 1994.

Précisons encore que seul le troisième terme (3) est un taux brut. Les autres termes sont des taux de croissance corrigés d'un élément interactif, peu différent de l'unité.

V.A.2/- Quelques réflexions critiques autour du modèle et des variables.

- Le modèle propose de considérer le taux de variation des dépenses d'éducation par tête comme indicateur des performances du système éducatif. Il est critiquable car il ne tient par exemple pas compte d'autres facteurs tels que l'aide extérieure, la qualité des *prestations* et par exemple aussi les disparités suivant les couches sociales ou les zones géographiques qui peuvent agir sur le niveau et la qualité de l'éducation. Cependant, le choix fait en faveur de ce modèle est justifié par une triple raison.

-**La première** est que le modèle s'inscrit dans le cadre des théories de la croissance endogène qui constitue le fondement analytique des travaux sur la qualité du système éducatif. En effet, ces théories auxquelles sont attachés les noms d'économistes tels notamment ceux de Arrow (1962), Romer (1986,1990), Lucas (1988) et Barro(1990) ont permis l'approfondissement de l'étude de la croissance par la prise en compte de phénomènes comme l'augmentation de la qualité des produits ou leur différenciation. C'est par le biais de ces théories que l'on comprend mieux l'importance pour le développement des activités et des variables telles que recherche et développement, éducation, institution, capital humain voir le rôle déterminant de la connaissance dans le processus de croissance économique. Ainsi l'étude précitée de Eric A.H montre que l'éducation peut stimuler la croissance économique; mais une simple augmentation des dépenses est insuffisante. De cet auteur, il importe aussi de retenir que la plupart des études sur les aspects économiques de l'éducation se concentrent sur les niveaux de scolarité, ie sur l'aspect « quantitatif » tel en l'occurrence les dépenses d'éducation. Ceci semble logique du point de vue analytique et stratégique, car la quantité est facile à mesurer et à suivre dans son évolution. « Mais cette orientation a un effet de distorsion sur les politiques suivies et (peut) conduire à des décisions peu judicieuses ». Ceci dit pour attirer l'attention sur les limites des conclusions que peut inspirer notre modèle d'étude économétrique. La réalité est plus complexe que ces expériences analytiques.

Par ailleurs, ces expériences et autres faits stylisés ne sont pas généralisables à tout pays et; comme le fait remarquer Dominique Quellec (1992)²¹, ces théories «...ne donnent aucune indication sur les politiques à mener: faut-il développer plutôt l'éducation primaire ou l'éducation secondaire ? Construire des autoroutes ou des voies ferrées ?...» (p49). Elles donnent des justifications robustes à des politiques publiques structurelles, mais non le mode d'emploi (ibid.). Autrement dit, elles ont des faiblesses et sont de portée explicative limitée comme tout paradigme ou modèle. Mutatis mutandis, il en va de même du présent travail de formalisation.

-**La deuxième** raison qui conforte le choix du modèle présenté tient au fait que les dépenses d'éducation figurent parmi les indicateurs clés de la qualité du système éducatif. Ainsi que cela ressort de cet extrait du rapport européen sur

²¹ Croissance endogène: les principaux mécanismes. in *Economie et prévision* N°106. 1992. 10 p.

la qualité de l'éducation scolaire: « La part des ressources financières totales consacrées à l'éducation est une décision clé pour les gouvernements nationaux. Il s'agit d'un investissement dont les bénéfices ne se font sentir qu'à long terme et la plupart des gouvernements y voient une décision qui affecte également des enjeux politiques clés comme la cohésion sociale, la concurrence internationale et la croissance durable ». L'accent est généralement mis sur les dépenses d'éducation par élève ou par étudiant. Mais n'ayant pu à ce propos disposer de statistiques satisfaisantes dans le cas du Gabon, nous nous sommes contentés de considérer les dépenses d'éducation par tête d'habitant.

- **La troisième** des raisons de notre choix en faveur du modèle présenté: il est simple et l'ensemble des variables qu'il requiert est statistiquement disponible. Les séries de données relatives au PIB, aux dépenses publiques d'éducation sont celles fournies par la direction générale de l'économie gabonaise et par la direction de la statistique du ministère du plan. Les chiffres de population sont ceux du recensement de 1993 effectué par le ministère du plan et d'après lesquels le taux de croissance démographique du Gabon est de 2,5% par an. De façon générale et concernant la portée et les limites de notre étude, on ne saurait jamais assez attirer l'attention des lecteurs sur « la qualité » des données utilisées. Elles présentent effectivement l'avantage de provenir de sources officielles (Documents des ministères de l'économie et des finances, du plan, de l'éducation nationale; rapports et publications du PNUD, de la Banque mondiale), mais ne sont pas toujours concordantes et demeurent de ce fait sujettes à caution. Elles ne donnent au mieux que des informations et des ordres de grandeurs sur la réalité²².

V.B) Les résultats de l'analyse et leur interprétation

V.B.1/ Les résultats sont ceux du modèle de régression de l'évolution des dépenses d'éducation sur les trois variables endogènes précitées. Le traitement économétrique des données a été fait à partir des logiciels Excel et Data desk. L'équation du modèle de régression figure dans l'encadré 2.

Encadré 2.				
$\Delta de / d_0 = 0,812 (\Delta y / y_0) + 0,999 (\Delta \beta / \beta_0) + 1,093 (\alpha / \alpha_0) - 0,0141$				
σ_{ai}	(0,228)	(0,139)	(0,027)	(0,027)
TDS _{Cai}	(3,556)	(7,166)	(5,65)	(-0,526)
TDS _T au seuil de 5% = 2,228	(bon)	(bon)	(bon)	(mauvais)
R ² = 0, 84				
A = 1 - $\sqrt{1-R^2}$ = 0, 4				
D: = 0,059 (autocorrelation positive)				
FSc (3,10) = 17,486				
FSt (3,10) = 3,71				
$\varepsilon = 3,5744 E-06$				

²² Nos vives remerciements à madames et messieurs : Okoulatongo (Directeur du Budget), Allini JB (Directeur des institutions financières) au ministère des finances ; Angué Meyer PH (Directeur Général Adjoint) au ministère du plan et de l'aménagement du territoire. Merci également aux nombreux autres collègues enseignants et étudiants pour leur apports dans la réalisation de la présente étude.

V.B.2/ L'interprétation des résultats

Les fluctuations des variables exogènes expliquent à 84% les variations de la variable endogène (dépenses d'éducation par tête). Il y a une assez forte liaison corrélative entre les deux types de variables ($R^2 = 0,84$). Cependant, les coefficients de régression à l'exception d'un seul (-0,014) sont significativement différents de zéro au seuil de 5%. En effet, le test de Student n'est pas bon pour le coefficient de proportionnalité de la constante qui est de (-0,526); alors que le TDS_t est de 2,228. Ce test est satisfaisant pour les autres variables – le revenu par tête, le taux de la dépense publique par rapport au produit et la structure de la dépense – dont les $TDSC_{ai}$ sont respectivement de (3,556), (7,166) et (5,65) au seuil de 5%.

Par ailleurs, le d de DW conduit à l'autocorrelation positive (d calculé étant égal à 0,059). Il y a surestimation de tous les paramètres obtenus. Cependant, le FS est très bon ($FS_c = 17,486$ et $FS_t = 3,71$). Nous en déduisons que le taux de variation des dépenses d'éducation par tête est significativement expliqué par les trois variables exogènes du modèle.

La forte liaison corrélative exprime un impact différemment ressenti par la variable endogène. Ainsi, une augmentation unitaire du revenu par tête ($\Delta y/y_0$) entraîne une augmentation moins que proportionnelle de 0,812% des dépenses d'éducation par tête ($\Delta d_e/d_0$), ceteris paribus. L'accroissement du taux unitaire de la dépense publique ($\Delta \beta/\beta_0$) entraîne une augmentation quasie proportionnelle de 0,99% des dépenses d'éducation par tête. Quant à toute augmentation unitaire de la part des dépenses d'éducation dans les dépenses totales ($\Delta \alpha/\alpha_0$), elle cause une hausse plus que proportionnelle de 1,09% des dépenses d'éducation.

Certains facteurs aident à expliquer le faible impact de la hausse du revenu par tête sur les dépenses d'éducation par tête au cours de la période considérée: des systèmes scolaires se sont multipliés si bien qu'un groupe plus hétérogène d'élèves a été scolarisé sur un cycle plus long ou comme c'est souvent le cas; le statut et la rémunération des enseignants demeurent faibles par rapport à ceux des autres professions.

En somme, dans le cas du Gabon et ce pour la période étudiée (1987-1998), il faut agir sur la part des dépenses d'éducation pour améliorer le financement du système plutôt que sur le produit par tête; car le pays étant en situation de crise économique, une grande partie des ressources des individus est probablement affectée à des besoins autres que ceux d'éducation. Mais cette situation ne doit pas conduire à l'abandon de l'objectif qualité de l'éducation. « Si la France n'a pas de pétrole, elle a des idées » dit un adage populaire. Faisons alors preuve d'imagination dans le cas du Gabon.

VI - Pour un système d'éducation préventif.

Les systèmes éducatifs actuels sont le fruit de différentes philosophies pédagogiques. Leurs contenus ne sont pas sans subir des influences de la globalisation des systèmes économiques. Une d'elles semble en l'occurrence être la quête d'une sorte de philosophie commune à l'ensemble des pays. On peut parler de la quête d'une nouvelle philosophie éducative qui n'est pas sans rappeler quelque question du passé.

En effet, à l'époque d'auteurs tel que Rousseau, une des questions qui se posait à propos de l'éducation était de savoir si cette dernière consiste à former des têtes « bien pleines » ou des têtes « bien faites » ? De nos jours, cette question au contenu hautement philosophique ne revient-elle pas à savoir s'il faut des systèmes éducatifs de « qualité » ou mieux de « qualité totale » ?

VI. A / Généralités.

Très tôt confronté à ce type de problème dans le monde industrialisé, l'on est passé de la notion de « qualité » à celle de qualité totale²³ ». A la différence de la première, la qualité totale implique notamment la recherche du « zéro défaut ». Il faut ainsi fixer l'objectif très haut la qualité totale (le maximum) pour être assuré d'avoir le minimum de qualité simplement.

Suivant cette logique, il faut viser la constitution d'un système qualité totale pour avoir un système éducatif de qualité. Mais la qualité totale a aussi ses exigences telles la prévention. Il faut marier les deux types d'exigences de sorte que le système éducatif de qualité est finalement **un système d'éducation préventif**²⁴.

En effet, il convient effectivement de se souvenir qu'originellement éduquer, c'est en d'autres termes prévenir, et plus généralement; libérer l'Humain de ses aliénations en l'instruisant, en l'introduisant à la connaissance rationnelle des choses. Le système préventif est de ce point de vue, une pédagogie de la masse et en même temps une pédagogie qui s'adresse à chacun en particulier. Il constitue un moyen d'atteindre le maximum de l'objectif qualité avec le minimum de ressources financières et humaines. L'intérêt d'un tel système pour améliorer l'éducation est qu'il dispose déjà d'une bonne base pour offrir une éducation de qualité qui réponde aux exigences de tout type d'apprenants (surtout les plus pauvres et les plus marginalisés) et des enseignants.

Ce n'est certes pas le lieu de donner les détails du système préventif d'éducation. Toutefois à la suite de Don Bosco dont les réflexions éprouvées en la matière nous ont fortement inspirées, il sied de préciser synthétiquement les relations existant entre qualité totale et système préventif, justifiant ainsi de son intérêt pour la constitution d'un système éducatif gabonais de qualité.

VI.B / Principales caractéristiques.

Elles ressortent de l'analyse d'une part des éléments communs aux exigences de la qualité totale et de la prévention et, d'autre part ; de ceux intégrant les préoccupations scolaires.

a/- Les points communs. Au nombre de cinq, il s'agit de: **1°)** la centralité de l'élève ou de l'étudiant, objet central de toutes les sollicitations et de l'assistance permanente du corps enseignant. Le souci de ce dernier étant d'en faire un honnête citoyen; **2°)** l'attention aux exigences du milieu : « L'éducation de qualité reconnaît que les institutions éducatives sont sanctionnées par le milieu dans

²³ Cf. par exemple à ce propos: René Dfiroin- *La qualité avec le sourire*. Dunod, 1991. Isabelle Orgozo.- Les paradoxes de la qualité. AFCERQ. Les ed d'organisation.1987.158 p.

²⁴ Telle est l'idée que nous faisons nôtre, inspiré des travaux d'autres auteurs et notamment de Don Bosco (Educatore). Les extraits de ses travaux sont commenté et tirés de Kapplikunnel De Mathew.- *Qualité totale et système préventif* – in *Orientamenti Pedagogici*, Luglio. Agosto 2001,N°4.

lequel elles se trouvent et cherchent de venir à la rencontre des attentes et des exigences de ce milieu.». Notre univers étant mondialisé, complexe, les interventions de prévention constituent une des exigences, des besoins du moment vis à vis des apprenants, notamment des jeunes de plus en plus déracinés. Sans ces interventions préventives, ils sont poussés vers la pauvreté et l'oisiveté. **3°)** La claire conscience de la mission de l'institution, c'est-à-dire des fins et des itinéraires éducatifs. La plupart des acteurs du système éducatif sont démotivés. Un autre élément fondamental qu'à ce propos le système préventif remet au goût du jour, c'est la conscience claire de la mission de l'institution, des destinataires, des objectifs et des itinéraires pour les atteindre. Car l'éducation de qualité dépend d'une vision partagée, basée sur des valeurs centrales qui garantissent la constance des motivations. Autrement dit, les responsables éducatifs doivent être très sensibles au rapport entre leur travail et les exigences de leur clients (la population scolaire). Le rapprochement des deux (des clients et des opérateurs éducatifs) est fondamentalement lié au principe de la qualité totale. **4°)** Le climat de confiance et de collaboration. Le système éducatif gabonais, comme tant d'autre est axé sur la concurrence et n'optimise pas la productivité des apprenants. Or à travers les études qualité, on se rend compte que la coopération porte à la liberté et la liberté est source de créativité et d'innovation. De ce fait, le système préventif insiste sur la confiance et la collaboration, et non sur la concurrence. « Le succès d'un système éducatif est atteint quand toutes les parties coopèrent au lieu de se concurrencer. L'éducation de qualité est promue par une culture qui croit au mérite et à la valeur de chaque individu à l'intérieur du milieu éducatif »²⁵. **5°)** Le travail d'équipe. Le système préventif est aussi une réponse aux problèmes de manque de communication des structures éducatives actuelles. Il faut garder à l'esprit que l'éducation de qualité utilise le travail d'équipe pour améliorer l'apprentissage et la collégialité et l'efficacité du milieu éducatif. Ainsi que le fait observer Don Bosco : « Dans la formation supérieure, aujourd'hui plus que dans le passé, les facultés et les étudiants ne peuvent affronter certains défis sans recourir à une équipe. Les situations comme les besoins souvent complexes, les évolutions démographiques et technologiques, les ressources limitées qui défient le rendement, exigent une certaine réponse, une créativité, une intégration de discipline et de services, et une qualité, qui vont au-delà des forces individuelles. Les équipes peuvent effectivement combler cette lacune».

-Les points ainsi commentés constituent les principes fondamentaux de la « qualité totale ». Ils sont partagés aussi par le système préventif qui par ailleurs repose sur d'autres exigences à intégrer dans le système éducatif.

b/- Les éléments à intégrer. Ils sont au nombre de trois: **a)** L'Amélioration continue et contrôle des processus. Ils constituent deux éléments fondamentaux à la « qualité totale ». En ce sens, il est nécessaire de faire évoluer l'éducation d'une orientation de rendement individuel à une orientation d'amélioration du processus. **b)** Mise à jour des procédés éducatifs et des méthodologies. La « qualité totale » souligne le besoin de mettre à jour les méthodologies utilisées dans l'enseignement. L'éducation de qualité se base sur une théorie et une recherche éducative et sur une pédagogie visant à projeter et à exécuter des

²⁵

L'essence du système préventif, basé sur la raison, la religion et l'affection, qui requiert un climat serein, une ambiance familiale.

programmes éducatifs. **c)** Préparer à l'insertion dans la société du futur. Dans le contexte de l'éducation de qualité, on peut se demander: les institutions éducatives doivent-elles préparer les élèves à une bonne insertion dans les systèmes productifs existants, ou bien doivent-elles les préparer à imaginer, « repenser » et contrôler des systèmes productifs plus efficaces pour le futur ? « Le système préventif a le grand mérite d'avoir donné une grande importance à l'éducation au travail et à l'éducation par le travail ».

Tels sont résumés les points forts du système préventif d'éducation. Ils sont le reflet d'une philosophie valorisante de l'Homme et de tous les Hommes. Compris à bon escient, ils sont à même de constituer les bases d'un système éducatif de qualité pour tous. Les adopter constitue un des moyens possibles pour la modernisation du système éducatif gabonais²⁶ par exemple.

VII - Conclusion Générale.

Dans le contexte des PVD, tout ce qui est de qualité fait référence à ce qui est luxueux, cher; d'où l'incontournable nécessité d'augmenter les budgets pour une éducation de qualité pour tous. Mais cela n'est pas suffisant. En effet, au-delà des contraintes financières qu'implique une telle réforme du système éducatif, il y a des contraintes qui relèvent de la démographie, de l'histoire, de la politique, de l'économie et par exemple aussi de la philosophie. Contribuant à une meilleure compréhension de ce que peut être un système éducatif de qualité, l'analyse de cet ensemble de contraintes nous a amené à plaider en faveur d'un système préventif d'éducation. Au-delà de ses principales caractéristiques qui concilient les exigences de la qualité totale et de la prévention, ce système se fonde sur une philosophie valorisante de tous les acteurs du système éducatif et partant, de tous les Hommes²⁷.

Mais le système préventif d'éducation ne garantit pas en soi la réalisation de l'objectif qualité. Autrement dit, une éducation de qualité n'est en effet pas possible dans un contexte de mauvaise gouvernance. Il faut que l'Etat ait en la matière un projet de société clairement défini. Par ailleurs, tant il est vrai qu'en politique « la crédibilité » et « l'engagement » sont des puissants moteurs de la croissance (Finn E. Kyland, prix Nobel 2005), l'Etat gabonais doit tenir ses engagements et lutter notamment contre les différentes formes de corruption²⁸ qui gangrènent tout système scolaire. Nous faisons ainsi écho au rapport de suivi de l'EPT (2005)²⁹ qui dit: « Bien que l'aide extérieure puisse dynamiser les niveaux de ressources et aider à gérer les systèmes scolaires, elle ne saurait compenser l'absence d'un projet de société pour l'amélioration de l'éducation, et il n'est pas possible non plus de mettre en place un tel projet de l'extérieur. Le processus politique interne est en dernier ressort le garant du succès de la réforme ». /

²⁶ Le véritable avantage d'une option pour la qualité consiste surtout dans le fait que les membres de l'institution soient stimulés pour réunir les conditions nécessaires pour transformer celle-ci en une organisation de qualité.

²⁷ Le lecteur averti sait que la religion chrétienne sert de fondement philosophique au système d'éducation préventif inspiré de Don Bosco.

²⁸ Une illustration de ces pratiques de corruption: la fraude, l'escroquerie dans des domaines comme les constructions scolaires et la fourniture des manuels; le gonflement des registres de paie; les pots-de-vin pour des places à l'école ou de bons résultats aux examens et le népotisme dans le recrutement des enseignants.

²⁹ Il faut faire une distinction entre détournement et corruption: le détournement est une forme relativement mineure d'infraction aux règles, souvent causée par le besoin, par exemple lorsqu'il arrive à un enseignant de ne pas faire classe pour gagner de l'argent ailleurs parce que son traitement est trop bas ou n'est pas versé à temps. La corruption est plus grave » (ibid).

VIII - Références Bibliographiques.

A1/ Quelques textes et rapports de référence sur le système éducatif gabonais.

Textes officiels gabonais

- Loi 16/66 du 9 août 1966, portant organisation générale de l'Enseignement dans la République Gabonaise.
- Loi 21/84 du 29 décembre 1984, fixant les règles applicables à l'Enseignement privé.
- Loi 21 /2000 du 10 janvier 2001 déterminant les principes fondamentaux de l'Enseignement Supérieur en République gabonaise.
- Décret 001039/PR/MESRITRIC du 7 novembre 2000, relatif aux modalités d'habilitation et d'ouverture des établissements privés d'Enseignement supérieur,
- Loi 21/2000 du 10 janvier 2001 déterminant les principes fondamentaux de l'enseignement supérieur.
- Loi 8/2001 du 12 décembre 2001 portant sur l'orientation générale de la formation professionnelle.
- Loi 15/2001 du 12 décembre 2001 fixant les principes fondamentaux du service public de l'enseignement et de la formation.

A2/Références rapports, études et notes de synthèses sur le système éducatif gabonais.

- AFIDES, *Assises francophone de la gestion scolaire : section provisoire AFIDES Gabon* ; <http://afides.org/ASSISES/GABON/intro.html>
- AIF, *Gabon : données générales* ; in les pays francophones dans le monde, site Web de l'AIF : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/gabon.htm>
- Ambassade de France, Mission économique, *Données sur le Gabon et Sao Tomé & Príncipe* ; site Web mission économique, Ministère des Affaires étrangères : <http://www.missioneco.org/gabon/>
- Banque mondiale, *Data and statistics, Gabon : quick facts 2002*; in World Bank Website:
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/GABONEXTN/0,,menuPK:352135~pagePK:141132~piPK:141109~theSitePK:352109,0.html>
- Office National du Baccalauréat, *Baccalauréat du second degré et baccalauréat technologique : compte rendu du déroulement de la session 2003* ; Libreville : MESRIT éditeur, 121 pages, décembre 2003
- Office National de l'Emploi, *Données sur l'offre et la demande d'emploi : rapport annuel année 2003* ; document dactylographié non paginé, Libreville : ONE éditeur, 2004
- Office National de l'Emploi, *ONE à votre service* ; brochure, 40 pages, Libreville : ONE éditeur, 2004.
- Ministère de l'Éducation Nationale, *Statistiques générales sur les établissements scolaires du second degré* ; document dactylographié, 5 pages, 2004

B/ Bibliographie générale.

-ALTINOK Nadir; LAKHAL Tarik.- « *Le meilleur système éducatif selon la Banque mondiale. L'énoncé d'une vision simpliste ?* » (20 p.). *Colloque Education, formation et dynamique du capitalisme contemporain*, Montpellier, 24-25 juin 2004, IRD (institut de recherche pour le développement), LASER (laboratoire de sciences économiques de Richter), CEP (centre d'études de projets de la faculté de sciences économiques de l'université Montpellier I).

-ALTINOK Nadir.- *La Banque mondiale et l'éducation en Afrique subsaharienne : de grandes paroles pour de petites actions ?* Cahiers de l'Irédu, N°64, 2003.- Dijon, IREDU, 225 p.

-BRUN Jean-François ; FOIRRY Jean-Pierre ; ORIVEL François.- *Analyse comparative des dépenses publiques d'éducation primaire au regard de la mise en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.- Rapport à la demande du ministère des Affaires étrangères* (Direction du Développement et de la Coopération Techniques), Clermont Ferrand, CERDI, 2003, 63 p.

- Cellule de gestion du projet éducation Gabon/BAD : *Conférence budgétaire Education Gabon/BAD*. 2002, 13 p. ; *Fiche de projet éducation 3*. 2002, 4p. et *Restructuration du projet éducation 3*, 2003 Janvier 2003. 13 p. Doc internes au Ministère de l'éducation nationale.

-CHEVAILLIER Thierry.- « *Strategic indicators for higher education systems: lessons from the French experience* » (pp. 103-110) in: *System-level and strategic indicators for monitoring higher education in the twenty-first century*.- KAISER Frans.- YONEZAWA Akiyoshi ; KAISER Frans.- Bucarest, Unesco/Cepes, 2003, (Studies on Higher Education). 235 p.

-Colclough Ch (Sous la dir.).- *Education pour tous. L'exigence de qualité. Ed de l'Unesco. Rapport mondial de suivi de l'EPT*, 2005.

-DIALLO A.K.- *Le système éducatif guinéen et son enseignement secondaire. Quelle qualité et quelle efficacité ?* Thèse en Sciences de l'Education. Direction, Georges Solaux, Dijon, Université de Bourgogne, 28 novembre 2003. 361 p.

-DUBET François ; « *DURU-BELLAT Marie.- Qu'est-ce qu'une école juste ?* » in *Revue Française de Pédagogie*, N°146, janvier-février-mars 2004, pp. 105-114.

- Dupouey P.- *L'approche qualité en éducation et formation continue*. Ed d'organisation. 1991.

-DURU-BELLAT Marie ; MEURET Denis.- « *English and French Modes of Regulation of the Education System: a comparison* ». *Comparative Education*, Carfax Publishing. Vol. 39, N°4, November 2003. pp. 463-477.

-DURU-BELLAT Marie.- *Démocratisation-in Dictionnaire d'éducation comparée*.- GROUX D. Paris, l'Harmattan. 2003, pp. 170-176.

-DURU-BELLAT Marie.- *L'école des filles. Quelle formation, pour quels rôles sociaux ?* Paris, L'Hamattan, 2004. (2ème édition revue et actualisée), 276 p.

- Jarousse JP et Mingat A.- *Pour une politique de qualité de l'école primaire en Afrique*. In Revue d'économie du développement, N°3 Septembre, 1993; pp29-47.
- Kapplikunnel De Mathew.- « *Qualité totale et système préventif* » - in Orientamenti Pedagogici, Luglio. Agosto 2001, N°4.
- MASON Geoff; BELTRAMO Jean-Paul; PAUL Jean-Jacques.- « *External knowledge sourcing in different national settings: a comparison of electronics establishments in Britain and France* » (pp.53-72). Research Policy, Vol. 33, N°1, 2004.
- MEURET Denis.- « *La régulation de l'éducation en France et dans les pays anglo-saxons. Une comparaison* ». Revue Suisse des Sciences de l'Education (Academic Press), 16 (1), 2004, pp. 33-52.
- MONS Nathalie.- « *Politiques de décentralisation en éducation: diversité internationale, légitimations théoriques et justifications empiriques* ». Revue Française de Pédagogie, N°146, janvier-février-mars 2004, pp. 141-52.
- MONS Nathalie.- « *Réformes décentralisatrices, efficacité et équité des systèmes éducatifs. Eclairage international* » - in Rapport *Quel est l'impact des politiques éducatives ? Les apports de la recherche*. Une étude à la demande de la Commission du Débat national sur l'avenir de l'Ecole, Avril 2004, 30 p.
- MONSEUR Christian ; DEMEUSE Marc.- « *Quelques réflexions méthodologiques à propos des enquêtes internationales dans le domaine de l'éducation* ». - Politiques d'Education et de Formation, 2004/2, N°11, pp. 37-54.
- MURDOCH Jake.- « *Educational Inputs and Outputs: an Evaluation of the quality of European and Japanese higher education* » - in : *Education superior y empleo : la situacion de los jovenes titulados en Europe*.- JIMENEZ J. de D. (ed.).- Granada, Université, 2003.
- MURDOCH Jake. - ORIVEL François; MURDOCH Jake. - « *Higher Education Quality in Europe* » (pp. 31-40).- MURDOCH Jake - in: *A Comparative approach to education economics*. Lisbonne, Educa, 2003. (Collection Cadernos Presgige N°4). 41p.
- MURDOCH Jake. - « *The measurement of the teaching quality of higher education institutions. What do reputational rankings and performance indicators tell us?* » in Contemporary Issues in Higher Education.- COLUMBUS F., ed..- Nova Science Publishers, 2004, à paraître.
- Odièvre R. - *La qualité des services*. AFNOR
- ORIVEL François.- « *Analyse des dépenses publiques dans le secteur de l'Education en Tanzanie* » (25 p.).- in : *Analyse comparative des dépenses publiques d'éducation primaire au regard de la mise en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en développement : étude de cas, Guinée, Sénégal, Tanzanie : Rapport à la demande du ministère des Affaires étrangères* (Direction du Développement et de la Coopération Techniques).- CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International), Clermont Ferrand, CERDI, 2003.

- ORGOZO Isabelle.- Les paradoxes de la qualité. AFCERQ. Ed D'organisation. Paris, 1987.
- ORIVEL François.- « *Atteindre l'éducation pour tous en 2015 est-il un objectif réalisable ?* » Revue Française de Pédagogie, N°146, janvier-février-mars 2004, pp. 53-63.
- ORIVEL François.- « *De l'intérêt des comparaisons internationales en éducation. Evolution des pratiques en matière de comparaison internationale en éducation* ». in: *Education comparée et coopération internationale. Actes du colloque international, 7-8 novembre 2003*. Université de la Réunion; CIEP.- Paris, 2004, 174 p.- Colloque " Education comparée et coopération internationale" (pp. 33-41), Université de La Réunion, 7-8 novembre 2003, Université de la Réunion, CIEP.
- ORIVEL François.- « *De l'intérêt des comparaisons internationales en éducation* » (10 p.).- Colloque international "Education comparée et coopération", La Réunion, 7-8 novembre 2003.
- Oyaya Jean Rémy.- « *Analyse des déterminants des dépenses publiques d'éducation et de santé* ». In Revue de l'IRSH, vol 4-5, N°4-5, juin 1989 & 1999, pp 145-166. Université Omar Bongo.
- PAUL Jean-Jacques.- « *Le passage à une économie fondée sur la connaissance entraîne-t-il une transformation des contenus de l'éducation* » ? (pp. 213-227)- in : *Du partage au marché. Regards croisés sur la circulation des savoirs*.- Delamotte Eric (ed.); Daverne Carole (coll.); Bailly Franck (coll.).- Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004., 350 p.- ISBN : 2-85939-835-X.
- PAUL Jean-Jacques. - « *Rewarding human capital and competences : an analysis of the banking sector in Portugal* » (15 p.).- SULEMAN Fatima; SPIE (Sociedade Portuguesa de Investigaçao em Economia, Lisbonne, 8/9 october 2004.
- RASERA Jean-Bernard.- *Le financement d'une éducation de qualité. Rapport pour l'ADEA* (Association pour le développement de l'éducation en Afrique. juillet 2003.
- RASERA Jean-Bernard.- « *L'éducation en Afrique sub-saharienne. Les indicateurs d'efficience et leur utilisation politique* » (21 p.).-, Article soumis à la Revue Tiers-Monde en 2004.
- SUCHAUT Bruno.- « *La qualité de l'éducation de base en Afrique francophone: contexte, constat et facteurs d'efficacité* » (pp. 23-37)- in: *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique*.- BAUCHET Pierre, dir; GERMAIN Paul, dir.. Paris, PUF, 2003. (Cahier de sciences morales et politiques).- Colloque L'éducation, fondement du développement durable en Afrique, Paris, 7 novembre 2002, Académie des Sciences morales et politiques, Fondation Singer-Polignac.
- UNESCO, *Communiqué Table ronde sur la qualité de l'éducation*, Paris UNESCO, 3 et 4 octobre 2003. Document C/INF 21.

IX- ANNEXE

Tableau 1 : Structure du Projet Education III	
Composantes	Catégories
Renforcement de la DETP	C : Equipement F : Formation G : Assistance Technique
Renforcement des établissements	A : Etude et supervision B : Construction – Réhabilitation C : Equipement D : Mobilier E : Manuels scolaires F : Formation G : Assistance technique
Cellule d'Exécution des Projets	C : Equipement D : Mobilier E : Manuels scolaires F : Formation G : Assistance technique H : Fonctionnement I : Audit

TABLEAU 2: RESTRUCTURATION DU PROJET EDUCATION GABON / BAD III				
CATEGORIE DE DEPENSES		REPARTITION DU FINANCEMENT		TOTAL EN MILLION d'UC DU PROJET EDUCATION III RESTRUCTURE
		PART GOV.	PART BAD	
A	Etudes et Supervision	0 %	100 %	0.79
B	Réhabilitation et construction	23 %	77 %	7.20
C	Equipement	0 %	100 %	5.18
D	Mobilier	40 %	60 %	0.91
E	Fourniture	10 %	90 %	0.75
F	Formation	20 %	80 %	2.64
G	Assistance technique	0 %	100 %	0.52
H	Fonctionnement	30 %	70 %	0.37
I	Audit des comptes	0 %	100 %	0.11
TOTAL		15 %	85 %	18.47

Note: 1 UC = 880 f.cfa.